Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 092-279200406-20241007-27-09-2024-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/10/2024

## BUREAU L'OFFICE DE L'HABITAT RIVES DE SEINE HABITAT EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## Séance du 27 septembre 2024

Objet : Approbation de la cession à intervenir du logement social logement n°70 portant lot 125 sise résidence Louis Pouey -20 jardins Boieldieu à Puteaux

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 septembre, les membres composant le Conseil d'Administration, convoqués régulièrement et individuellement, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance (91, rue Jean Jaurès – 92800 Puteaux) :

<u>Etaient présents</u>: Madame Joëlle CECCALDI-RAYNAUD - Monsieur Jacques KOSSOWSKI - Monsieur Fréderic ROBERT - Madame Sybille d'ALIGNY - Monsieur Vincent FRANCHI - Monsieur Philippe LAUNAY - Monsieur Luc AIT AISSA

Ont donne pouvo	11
Etaient excusés :	
Etaient absents:	

## LE BUREAU

Vu le Code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L.443-7 et suivants, L.451-5 et L.451-6 ;

Vu le courrier de la DRIHL Hauts-de-Seine du 8 août 2018 émettant un avis favorable pour l'aliénation des 63 logements de la résidence Louis Pouey ;

Vu l'estimation de la valeur du logement n°125, portant lot 70, de type F4 d'une surface de 79,70 m², situé au 12ème étage, fixée à 430 380 € hors décote par DYEVRE Expertise dans son rapport rendu le 16 mai 2023 :

Vu le courrier recommandé de Monsieur VARLET et Madame GOSSET adressé le 28 mai 2024 manifestant leur volonté d'acquérir le logement n°125, portant lot 70 de la résidence Louis Pouey au prix de 430 000 € et leur avis d'imposition témoignant de l'éligibilité aux plafonds de ressources annuelles applicables aux logements financés avec le PLI + 11%;

Vu le courrier d'acceptation de l'offre effectuée par M. VARLET et MME GOSSET envoyé par Monsieur le Directeur Général le 02 juillet 2024 ;

Vu le projet d'acte de vente rédigé par le cabinet STROKE & Associés à Puteaux.

Considérant que le 28 juin 2024 l'OPH Rives de Seine Habitat a proposé la vente de plusieurs logements libres de la résidence Louis Pouey par voie de publicité avec une parution dans le journal Le Parisien, un affichage dans le hall de la résidence et une publication d'annonces immobilières sur le site Bienvéo;

Considérant que les offres d'achats devaient être adressées à l'OPH Rives de Seine Habitat avant le 17 juin 2024 à 17h30 ;

Considérant que la procédure de publicité préalable et l'ordre de priorité des acquéreurs dont les modalités sont respectivement établies par les articles R.443-12 et R.443-12-1 du Code de la construction et de l'habitation ont été respectés ;

Considérant que lesdits candidats ont été la seule candidature sur cette offre ;

Considérant que le diagnostic DPE de ce logement est classé D;

Il est proposé au Bureau de l'OPH Rives de Seine Habitat d'approuver la cession du logement social n°125, portant lot 70 de la résidence Louis Pouey sise 20 Jardins Boieldieu à Puteaux à Monsieur VARLET et Madame GOSSET, logement de type F4 d'une surface habitable de 79,70 m², pour le montant de 430 000 €;

Après en avoir délibéré,

Sur proposition de Madame le Président ;

## DECIDE

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Approuve la cession du logement social n°125, portant lot 70 de la résidence Louis Pouey sise 20 Jardins Boieldieu à Puteaux à Monsieur VARLET et Madame GOSSET, pour le montant de 430 000 €.

<u>Article 2</u>: Autorise le Directeur Général de l'OPH Rives de Seine Habitat à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la cession dudit logement, et lui confère tous pouvoirs à cet effet.

Résultat des votes: 7 pour

La délibération N° 5 est adoptée par les membres du Bureau présents ou représentés.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,

Et ont signé au registre les membres présents.

Article 3 : La présente délibération sera transmise à :

Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine.

Pour Extrait Conforme
OPH
De Président,